

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **55 (1926)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une église spacieuse et propre, bel édifice orné avec goût. Le costume des femmes nous intéresse particulièrement : ample jupe de laine ; fichu coloré noué par devant avec pointe en triangle retombant sur la nuque ; chapeau de paille plat recouvrant un bonnet blanc. Les jours de grande fête, à l'Assomption spécialement, le beau sexe d'Evolène, exhibant ses plus beaux atours, tabliers et fichus de soie de toutes nuances, prend part à la procession, spectacle peu banal dont les étrangers sont friands à juste titre.

Un autre détail que nous notons. Tandis que la lumière électrique éclaire le val d'Anniviers, de Sierre à Zinal et à Grimentz, le val d'Hérens en est encore aux lampes à pétrole. Pourtant, que de « chevaux » sauvages galopent dans la Borgne, n'attendant qu'un mors et un frein pour mettre leur ardeur et leur force au service de l'homme ! Aussi, c'est à la lueur vacillante d'une bougie fumeuse que nous nous apprêtons à céder quelques heures au sommeil.

Samedi, 6 août. — Notre excursion touche à sa fin. Il ne nous reste plus qu'à descendre le val d'Hérens jusqu'à Sion. L'étape est loin d'être dépourvue d'intérêt, malgré sa longueur et les capricieux méandres de la route. Peu de villages ; quelques groupes de *mazots* isolés ; des coteaux ensoleillés quadrillés de cultures, orge ou seigle encore sur pied. Pâturages aux tons fauves et forêts au vert gai se succèdent sur les pentes supérieures, jusqu'à la limite du domaine de la pierre et du roc. Euseigne est la première agglomération importante depuis Evolène. Incendié totalement en 1917, le village renaît peu à peu de ses cendres, sans retrouver, hélas ! son pittoresque cachet d'antan. A signaler, les curieuses pyramides d'Euseigne, dégringolade de rochers en forme de cônes pointus coiffés de chapeaux de pierre. La route les franchit au moyen d'un tunnel, puis elle décrit une immense courbe. C'est que la vallée bifurque. Voici l'entrée du val d'Hérérence. Le village de ce nom est adossé en longueur à mi-pente de la montagne, au centre d'une campagne brûlée de sécheresse. Un dernier village entouré de vergers ; c'est Vex dont les maisons sont presque toutes en pierres. Depuis là, la route descend rapidement par de nombreux lacets que nous évitons en prenant les raccourcis. Le fond de la vallée du Rhône est proche. Encore quelques vignobles à traverser, puis des prés récemment irrigués, en bordure de la grand' route conduisant aux mayens, le pont sur le fleuve au cours rapide, et nous entrons dans Sion par une chaleur accablante. L'antique capitale du Valais frappe nos regards par ses deux collines caractéristiques, Tourbillon et Valère, couronnées l'une d'une église, l'autre d'un château moyenâgeux. Après une visite à la cathédrale, à sa voisine, l'église de St-Théodule, au monument du centenaire, élevé en l'honneur de l'entrée du Valais dans la Confédération, nous reprenons le train qui, en moins de quatre heures, va nous ramener dans notre bonne ville de Fribourg.

ANTONIN BONDALLAZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fin d'année scolaire. — Les divers établissements d'instruction du canton de Fribourg viennent de fermer leurs portes et d'éparpiller par le pays entier les essaims joyeux des élèves en vacances et les feuillets de leurs rapports. Nous en extrairons l'essentiel pour notre prochain numéro.

Ecole normale. — Depuis plusieurs mois, nous n'en avons pas donné de nouvelles. Les jours s'écoulaient, semblables les uns aux autres, dans la studieuse préparation des examens.

Entre le 17 et le 21 mai, la grande rosace du chœur de l'église abbatiale s'est illuminée de reflets diaprés. Ce ne sont point les mêmes verres que ceux qui furent arrachés de leurs bras de pierre, en 1856, mais ils leur sont identiques. M. Henri Broillet, artiste-peintre, a réussi à les retrouver par fragments dans des musées et des collections particulières ; il les a copiés avec une scrupuleuse fidélité, et MM. Kirsch et Fleckner, à Fribourg, les ont magnifiquement reconstitués. L'énorme ouverture des trois grandes baies en apparaît d'autant plus laide et misérable. Nous espérons saluer, l'an prochain, la rentrée des vitraux authentiques dans la splendide demeure qui fut la leur pendant plus de 400 ans. Bien plus, tandis que nous terminons l'année scolaire dans la fièvre des examens, M. Henri Broillet restaure, avec un soin minutieux et une pieuse adresse, la grande fresque presque effacée qui couvre un large pan du mur droit de la nef. Elle représente Notre-Seigneur portant sa croix, parmi les soldats et saintes femmes, tandis que l'abbé d'Affry l'adore, agenouillé à ses pieds, en mitre et en crosse. Nous veillerons à ce que les chants et les cérémonies religieuses ne soient pas trop inférieurs à la splendeur des fenêtres et des murs, nous souvenant cependant que, si Dieu accepte la louange de l'art, il prétend tout d'abord et surtout à l'hommage des cœurs.

Les fêtes commémoratives du 450^{me} anniversaire de la bataille de Morat ont constitué une trop magnifique leçon d'histoire et de patriotisme pour que nous n'ayons pas accordé à nos élèves toutes les facilités pour assister au cortège de Morat, le 22, et au *Jeu* dramatique de Fribourg, le 26 juin. Puissent-ils s'être pénétrés de la nécessité de la discipline et du don désintéressé de soi-même, pour être, à leur tour, vainqueurs, car toujours, nous a-t-on dit, on doit recommencer la bataille, pour être fidèles à l'âme du pays et à l'ordre de Dieu.

Le 5 juillet, un convoi de quatre autobus nous conduit, par une journée radieuse, à Laupen, puis à Mühleberg. Divisés en trois groupes, nous écoutons avec intérêt les explications de guides serviables et compétents sur les installations électriques de la grandiose usine des « Forces bernoises ». Mais un veau gras, rôti à point, nous attend à Ueberstorf ; nous nous empressons donc au travers du riche plateau de Frauenkappelen vers l'auberge hospitalière où bientôt M. le conseiller national Boschung nous accueille avec une cordialité joviale et copieuse qui lui conquiert tous les estomacs et tous les cœurs. Une excursion à pied nous permet de visiter longuement les ruines de Grassbourg, puis le florissant village de Schwarzenbourg. M. le pasteur nous ouvre le curieux temple en bois, récemment restauré, et nous parle en une attachante et pittoresque causerie de l'histoire de ce monument et de celle de la contrée. Nous regagnons au soleil couchant notre vieux monastère, par Heitenried et Tavel.

Quant aux petits de l'école d'application, ils se transportaient, le 14 juin, à Châtel-St-Denis. Le pique-nique, près de la chapelle de Notre-Dame du Scez, fut trouvé délicieux, sous le grand soleil, tandis que les averses inondaient Hauterive et ses environs.

Le 1^{er} et le 2 juillet, les élèves de quatrième année subissaient leurs épreuves écrites ; dix-sept français et six allemands les affrontaient avec une ardeur inégale. Les 15, 16 et 17 juillet, c'était le tour des épreuves orales. Quatorze normaliens du troisième cours s'essayaient en même temps à leur premier examen. Qu'en résultera-t-il ? On l'apprendra, sans doute, encore par le présent numéro du *Bulletin*.

Le 17 juillet enfin, Mgr Quartenoud, MM. Bays, professeur à l'Université, Piller, juge fédéral, et Passer, contrôleur, membres de la Commission cantonale des Etudes, nous ont fait l'honneur de présider les examens traditionnels. Les élèves ont exécuté de fort beaux chants, sous la direction de leur maître aimé, M. l'abbé Bovet, dont l'un appartenait spécialement à l'Ecole normale, puisque les paroles en étaient du directeur et la musique du professeur de musique, M. Bovet. Si les étudiants, surtout ceux qui venaient de pâlir sur leurs livres, en répétant pour l'examen, n'avaient déjà pris la clef des champs, avec quel cœur n'auraient-ils pas applaudi Mgr le Prévôt de St-Nicolas, quand il souhaita aux établissements qui préparent aux épreuves du brevet une sérieuse décharge du programme et une simplification de l'examen. La formation du personnel enseignant n'y perdra rien, bien au contraire.

Résultat des examens pour l'obtention du brevet primaire pour 1926. — La Commission cantonale des études, dans sa séance du 23 juillet, a délivré le brevet de capacité pour l'enseignement primaire aux candidats dont les noms suivent :

Avec la mention « Très bien », à MM. Robert Cardinaux, de Châtel-Saint-Denis ; Albert Carrel, de Courtion ; Ernest Grossrieder, d'Oberried ; Fritz Herren, de Lourtens ; Hans Lehmann, de Buchillon ; Pirmin Mülhauser, de Dirlaret ; M^{lles} Anna Broye, de Nuvilly ; Laure Desbiolles, de Bionnens ; Rose Dittli, de Gurtnellen (Uri) ; Cécile Freytag, de Chiètres ; Henriette Goumaz, de Fétigny ; Germaine Magnin, de Hauteville ; Régine Meienhofer, de Wuppenau (Thurgovie) ; Yolande Meyer, de Zurich ; Marthe Mugny, de Hennens ; Hermine Roch, du Châtelard ; Adélaïde Sartoretti, de Sion (Valais) ; Jeanne Thalmann, de Fribourg ; Rita Thalmann, de Fribourg ; Hélène Terraz, de Chézard-Saint-Martin (Neuchâtel) ; Maria Trezzini, de Sessa (Tessin) ; Anne-Marie Vuillermoz, de Saint-Claude.

Avec la mention « Bien », à MM. Germain Bays, de Chavannes-les-Forts ; Maxime Bérard, d'Autigny ; Etienne Grandjean, du Crêt ; Louis Page, de Châtonnaye ; Louis Sauter, de Fiaugères ; Edmond Seilaz, du Bas-Vully ; Eugène Chofflon, de Chénens ; Julien

Philot, de Villargiroud ; Jean Aebischer, de Saint-Antoine ; Joseph Schaffer, d'Ueberstorf ; Marcel Perler, de Cormondes ; Max Stritt, d'Alterswil ; M^{lles} Blandine Berset, de Villarsiviriaux ; Emma Bongard, de Sales (Sarine) ; Angèle Cotting, de Sales (Sarine) ; Elisabeth Dessarzin, de Surpierre ; Marguerite Ludwig, de Renan (Jura bernois) ; Lydie Perroud, de La Neirigue ; Jeanne Rohrbasser, de Montet (Broye).

Avec la mention « Satisfaisant », à MM. Bernard Cuenat, des Enfers (Jura bernois) ; Alfred Duc, de Forel ; Marcel Ducrest, de Pont (Veveyse) ; Marcel Magnin, de Cottens ; Jean-Baptiste Betrisey, de Saint-Léonard (Valais) ; Fernand Boillat, de La Chaux-sur-Breuleux (Jura bernois) ; Werner Herren, de Lourtens ; M^{lles} Marthe Clerc, de Sâles (Gruyère) ; Brigitte Chassot, de Fribourg ; Marie Rey, de Massonnens.

Le diplôme pour l'enseignement des travaux manuels a, de plus, été délivré à M^{lles} Martine Chanez, de Châbles ; Elisabeth Delley, de Delley ; Thérèse Gillard, de Lussy ; Thérèse Monney, de Châbles ; Ida Remy, de Charmey ; M^{me} Lucie Ruffieux, de Crésuz ; M^{lles} Eugénie Suard, de Progens et Thérèse Uldry, du Châtelard.

Musée pédagogique

Le Bibliothécaire rappelle l'art. 15 du Règlement qui prévoit, pour la date du 1^{er} août, la rentrée de tous ouvrages ou objets prêtés.

Par contre, les membres du corps enseignant qui désireraient des livres ou des revues pour les vacances, — période de lecture et de méditation s'il en est, — sont priés de les demander d'ici au 10 août, la Bibliothèque demeurant fermée pendant les vacances scolaires.

Enfin, en vue de permettre une circulation plus active des *nouveautés* de librairie, le Bibliothécaire prie instamment lecteurs et *lectrices* de ne pas dépasser le terme réglementaire de quatre semaines. L'amende de dix centimes par jour et par ouvrage, à partir de l'avis donné, sera rigoureusement appliquée aux retardataires qui n'auront pas sollicité une prolongation.

PENSÉES

Rien ne trempe la volonté comme d'obéir ; car obéir c'est très dur à la volonté réfléchie, et il faut un grand exercice de volonté pour être docile. Aussi les plus obéissants dans le devoir sont-ils les plus indomptables dans la résistance, quand la résistance est un devoir.

YVES LE QUERDEC.

Il faut avoir le cœur placé haut pour verser certaines larmes.

CHATEAUBRIAND.